

Le bus vous dépose à proximité immédiate du barrage de La Vouraie.

Pour relier Bournezeau à Chantonay et le lac de La Vouraie au lac de L'Angle Guignard, il nous manquait un véritable sentier pédestre. Le Communauté de Communes du Pays de Chantonay a su profiter du gros chantier de la 2x2 voies Bournezeau-Chantonay pour réaliser cet équipement. Il a fallu convaincre les propriétaires et vaincre les difficultés du terrain. L'itinéraire est désormais à notre disposition.

Les temps forts de cette section: le rocher face à « La Roche de L'Angle », le passage sous le viaduc SNCF, les coteaux de part et d'autre de l'ancienne route Chantonay-Bournezeau, les berges du Petit Lay, le nouveau viaduc routier (le plus long de Vendée après le Pont de Noirmoutier), la passerelle du Pont du Servant.

Votre circuit utilise ensuite des chemins d'exploitation pour rallier « Les Davières », « Les Boucheries » (poste de ravitaillement) puis « Les Fosses ».

On y retrouve un sentier pour redescendre au Petit Lay puis grimper jusqu'à « Cicoy ». Après avoir traversé « Le Fuiteau », on utilise le vallon du Darmier (ruines d'un ancien moulin à eau) pour atteindre le lac de L'Angle Guignard et sa plage à Touchegray.

Ce sera votre deuxième ravitaillement. Faites une bonne pause car il va falloir un peu crapahuter pour s'extraire de la vallée et rejoindre prairies et bois qui occupent le plateau. Votre randonnée s'achèvera sur un sentier pédestre chantonnaisien par « Le Pontereau » et « La Mouhée » non sans une incursion hors « sentiers battus » par la propriété privée du Château de La Mouhée.